VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry P. Walter.

Cottages Simples et Doubles

Et Maisons à Deux Etages,

Encoignure d'Affaires,

Magnifique Ilet

Et un demi ilet de terre,

Contigus à la "Standard Oil Works.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 août 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 23 juin 1905, et signé le 29 juin 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Deux certains lots de terre situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Rousseau, Adèle, Joséphine et Tchoupitoulas, désignés par les numéros un et deux sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Rousseau sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant le coin des rues Rousseau et Joséphine. Les dits lots sont une partie du lot numéro soixante sur un plan fait par J. Pilié, voyer, daté le 2 mars 1824 et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations comprenant la propriété ci après décrite.

Deuxièmement — Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Joséphine, Adèle et Levée, désignée par la lettre A sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et mesurant trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Rousseau par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et est contigu à la propriété premièrement décrite.

Les améliorations devant être en ceci ci-après décrite.

Troisièmement—Un certain lot de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Levée, Joséphine et Adèle, désigné par le numéro cinquante neuf d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 2 mars 1824, déposé parmi les registres de C. Pollock, ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Rousseau, entre les rues Joséphine et Adèle sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, en mesure française. La propriété ci-dessus ensemble avec celles premièrement et deuxièmement décrites ont été subdivisées et seront vendues ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent d'après un plan de voyer daté le 7 juillet 1905, fait par Charles G. Del Isle, à savoir:

Nos 477-479 rue Joséphine coin Rousseau.

(a)—Le lot A mesurant 30 pieds de face à la rue Joséphine sur 77' 8" de profondeur entre lignes parallèles et formant le coin des rues Rousseau et Joséphine.

Les améliorations sur la propriété ci dessus comprenant un splendide cottage double contenant 4 chambres de chaque côté et rapportant $21 par mois de loyer.

Nos 473 et 475 rue Joséphine

(b)—Le lot B mesurant 32 pieds de face à la rue Joséphine sur 77 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur le ci-dessus comprenant un joli cottage double avec 4 chambres de chaque côté, rapportant $20 par mois de revenu.

Nos 469 et 471 rue Joséphine.

(c)—Le lot C mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Joséphine sur 77 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur le ci-dessus comprenant un splendide cottage double, contenant 4 chambres de chaque côté et rapportant $20 par mois.

No 467 rue Joséphine.

(d) Le lot D mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue Joséphine, par 96 pieds de profondeur sur la ligne de coté le plus près de la rue Rousseau et sur la ligne la plus près de rue Tchoupitoulas, ledit lot ayant une première profondeur de 63 pieds, 11 pouces et 2 lignes auquel point il s'élargit de 39 pieds 10 pouces et 3 lignes sur une ligne parallèle à la rue Joséphine et delà il a une deuxième profondeur de 32 pieds 6 lignes et a une largeur dans le fond de 66 pieds, 5 pouces et 3 lignes. Les améliorations sur le lot ci dessus comprenant un joli cottage simple, retiré de la banquette, contenant galerie et cinq chambres et a une grande entrée sur le coté pour voiture.

No 2048 rue Rousseau.

(e)—Le lot E mesurant 18 pieds 4 pouces de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 94 pieds 5 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un joli cottage simple avec galerie sur le devant et 5 chambres. Loué $10 par mois.

Nos 2044 et 2046 rue Rousseau.

(f)—Le lot F mesurant 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Rousseau sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un splendide cottage double avec galerie sur le devant et cinq chambres de chaque côté et se loue pour $22 par mois.

Quatrièmement—Une certaine portion de terre située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Adèle, Joséphine et Fulton ou St Thomas, mesurant cent trente cinq pieds, neuf pouces de face à ladite rue Rousseau sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante huit pieds, neuf pouces et demi, ladite portion de terre comprenant et est composée de deux lots désignés comme numéros un et deux, contigus et mesurant chacun soixante trois pieds, onze pouces de face à la rue Rousseau par la ci devant profondeur mentionnée, et une étendue en morceau de terre contigue au dit lot numéro deux sur le côté le plus près de la rue Adèle faisant une partie du lot désigné comme numéro trois, sur le même plan que les deux autres lots. Ledite portion ayant sept pieds onze pouces de face à la rue Rousseau sur la profondeur ci-dessus. Lesdits lots un, deux et trois étant ainsi désigné sur un plan fait par le voyer de ville, le 9me jour de novembre 1829, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations devant être ci-après décrites.

Cinquièmement—Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Rousseau, Adèle et Fulton, désigné comme lot No 5 sur un devis annexé à un acte passé pardevant D. R. Kenny, ancien notaire de la paroisse Jefferson en cet Etat, le 1er févr er 1857 et mesurant trente pieds de face à la rue Joséphine sur soixante trois pieds onze pouces trois lignes de profondeur, mesure anglaise.

Les améliorations devant être ci-après décrites.

Sixièmement — Un certain lot de terre situé dans le 4ème district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Adèle, Joséphine, Fulton, et Rousseau, désigné par le numéro un sur un plan par L. Bringier, voyer, daté le 10 février 1834, et mesurant vingt sept pieds, six pouces de face à la rue Joséphine par cent cinquante neuf pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations devant être en ceci après décrit.

Septièmement—Deux certains lots de terre situés dans le même district et ilet comme la dite propriété ci dessus décrite, désignés comme lots numéros deux et trois sur ledit plan de L. Bringier. Le lot numéro deux mesurant vingt sept pieds six pouces de face à la rue Joséphine sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot numéro trois mesurant vingt sept pieds six pouces de face à la rue Joséphine sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits lots sont contigus au lot numéro un, et un borné dans le fond par une allée commune auxdits lots et autres.

Les améliorations devant être ci après décrites.

Huitièmement—Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et ilet que ladite propriété ci-dessus décrite, formant l'arrière partie des lots neuf, dix et onze, sur ledit plan par Bringier, et mesurant dix sept pieds six pouces sur ladite allée, cinquante pieds sur le fond des lots numéros neuf et dix, vingt cinq pieds sur la ligne du fond du lot numéro onze, vingt sept pieds six pouces sur la ligne divisant le lot numéro onze de la partie du lot numéro six, et vingt cinq pieds sur la ligne du fond du lot numéro onze, d'après un devis fait par Hugh Grant et annexé à un acte passé pardevant L. R. Kenny, ancien notaire, le 22 octobre 1846.

Les améliorations devant être ci-après décrites.

Neuvièmement—Un certain morceau ou portion de terre dans le même district et ilet que ladite propriété huitièmement décrite, situé dans le fond des deux lots de terre autrefois achetés par M. Conrad de John A. Merle, syndic de ses propres créanciers, par acte passé pardevant F. Grima, ancien notaire le 21 juin 1841, mesurant en mesure anglaise environ trente neuf pieds dix et un quart de pouces de profondeur entre lignes parallèles plus ou moins, et incluant toute l'espace appartenant audit Henry P. Walter, vendeurs Mme M. E. Walker et autres, audelà cent vingt pieds de la rue Adèle et est désigné par la lettre B d'après un devis de J. A. D'Hémécourt, député voyer et mesurant d'après cela cinquante cinq pieds de largeur.

La propriété ci-dessus ensemble avec cette quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième propriété décrite ont été subdivisée, et sera vendu ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent en accord un plan de voyer daté le 7 juillet 1905 fait par Charles G. Del Isle à savoir:

Nos 2047-2049 rue Rousseau

Splendide cottage double avec chemin pour voiture.

(a)—Le lot B mesurant 41 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Rousseau sur une première profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Joséphine de 128 pieds, auquel point il se retressit, 14 pieds 8 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Rousseau, de là il y a une autre profondeur de 30 pieds 9 pouces et 4 lignes et il y a sur la ligne du côté le plus près de la rue Adèle une première profondeur de 98 pieds 6 pouces auquel point ledit lot s'élargit de 31 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Rousseau, et de là à une deuxième profondeur de 60 pieds 3 pouces et 4 lignes et une largeur sur la ligne du fond de 58 pieds 3 pouces et 7 lignes.

Les améliorations sur le susdit lot comprenant un splendide cottage double, 4 chambres de chaque côté. Sur un côté il y a un grand passage pour voiture, une jolie écurie et deux chambres dans la bâtisse du fond et grande cour à l'arrière.

Nos 2043-2045 rue Rousseau.

(b)—Lot C mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Rousseau sur 98 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations du lot ci dessus comprenant un joli cottage double contenant 4 chambres de chaque côté et se louant à $18 par mois.

Nos 2039-2041 rue Rousseau.

(c)—Le lot D mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Rousseau sur 98 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double contenant de chaque côté 4 chambres et rapportant $18 par mois.

Nos 2035-2037 rue Rousseau.

(d)—Le lot E mesurant 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 98 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double avec 4 chambres de chaque côté et se louant pour $18 par mois.

No 528 rue Joséphine.

(e)—Le lot F mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Joséphine sur une première profondeur sur le côté le plus près de la rue St Thomas de 179 pieds duquel point il s'élargit 24 pieds 2 pouces, et delà ayant une deuxième profondeur de 20 pieds 8 pouces 6 lignes. Sur la ligne le plus près de la rue Rousseau ledit lot ayant une première profondeur de 136 pieds 11 pouces 7 lignes, auquel point il s'élargit 60 pieds 3 pouces 4 lignes, delà ayant une deuxième profondeur de 63 pieds 2 pouces 4 lignes et a une largeur à travers la ligne du fond de 115 pieds 3 pouces 4 lignes.

Les améliorations comprenant une splendide résidence à deux étages avec allée pour voiture et grand terrain sur la façade et très grand terrain dans le fond.

No 529 rue Joséphine.

Un grand et superbe cottage simple entouré par un magnifique terrain.

(f) Le lot [G] mesurant 51 pieds 8 pouces de face à la rue Joséphine par une profondeur sur le coté le plus près de la rue St Thomas de 189 pieds, 10 pouces et 3 lignes sur le coté le plus près de la rue Rousseau, ledit lot à une première profondeur de 179 pieds auquel point ledit lot se retressissant 24 pieds 2 pouces et delà à une autre profondeur 10 pieds 10 pouces et 3 lignes et une largeur à travers la ligne du fond de 27 pieds 6 pouces.

Les améliorations ci-dessus comprenant un grand et joli cottage simple avec mansarde avec grande chambres le tout en bon état et était la résidence du défunt Henry P. Walter.

Nos 517-519 rue Joséphine.

Connus comme "Temperance Hall."

(g)—Le lot H mesurant 31 pieds plus ou moins de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 78 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent comprenant une bonne bâtisse à deux étages.

Dixièmement—Un certain lot ou portion de terre, situé dans le vieux Faubourg Lafayette, maintenant quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Rousseau, Adèle et Fulton, et mesurant trente et un pieds, onze pouces et sept lignes et demie de face à la rue Rousseau sur soixante huit pieds de profondeur et façade à la rue Joséphine, entre lignes parallèles, mesure américaine, formant le coin desdits deux rues, le tout d'après un devis annexé à une vente de Winegrubber à H. Struth, passé le 2 décembre 1852 en le Bureau de registre des hypothèques de Jefferson, lequel dit lot ou portion de terre formant une partie du lot désigné par le numéro huit, dans ledit ilet, sur un plan de la ville de Lafayette par Hugh Grant, voyer, et il forme aussi partie de deux portions de terre achetées par C. Wungerber par acte passé en l'étude de l'ancien annotateur de la paroisse de Jefferson, le 14 novembre 1851.

Lequel dit lot est aussi désigné par la lettre A, sur un plan de voyer daté le 7 juillet 1905, fait par Charles G. Del Isle.

Les améliorations comprenant une épicerie d'encoignure et un joli cottage.

No 2059 rue Rousseau et 507 Joséphine.

La grocerie contenant 5 chambres et louée $15 par mois.

Le cottage contenant 3 chambres et loué à $6 par mois.

Onzièmement—Un certain lot de terre situé dans le faubourg Lafayette maintenant quatrième district de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 4, compris entre les rues Rousseau, Joséphine, Adèle et Fulton, lequel lot est une partie du lot original No 8 dudit ilet et mesurant trente pieds de face à la rue Joséphine par une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles et une parti du lot numéro quatre vingt trois du dit ilet sur le plan du Faubourg Lafayette, déposé en l'étude de Carlisle Pollock ancien notaire en cette ville et est une parti du lot numéro huit de l'ilet trente par le plan de la ville de Lafayette fait par Hugh Grant, voyer, lequel lot est aussi désigné par la lettre I sur un certificat de voyer daté le 7 juillet 1905 par Charles G. Dellsle

Les améliorations sont connues comme

No 511 rue Joséphine.

et comprenant une bonne résidence à deux étages avec une grande cour sur le côté et contenant environ 8 chambres.

Douzièmement—Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Adèle, Fulton et Rousseau, et désigné comme lot numéro huit sur un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville sous le No 199, ledit lot formant l'encoignure des rues Joséphine et Fulton, et mesurant vingt sept pieds huit et demi pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur et façade à la rue Fulton de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations devant être ci-après décrites.

Treizièmement—Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Adèle, Joséphine et Rousseau, désigné comme lot No 7 sur un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, sous le No 199; ledit lot mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur de cent dix pieds, entre lignes parallèles. Laquelle propriété ensemble avec le Douzièmement décrite a été subdivisée et sera vendue avec les améliorations qui s'y trouvent d'après un arpentage et plan de subdivision, daté le 7 juillet 1905, fait par Charles G. Del Isle, comme suit:

(a) Le lot A mesurant 55 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Joséphine par une profondeur sur la ligne de coté vers la rue Rousseau de 78 pieds 1 pouce et à une profondeur et façade à la rue St Thomas de 75 pieds et le dit lot à une largeur à travers la ligne du fond comme suit, commençant à la rue St Thomas il court au long d'une allée commune à une distance de 42 pieds 2 pouces et 4 lignes et parallèles à la rue Joséphine auquel point il longe la ligne de fond de ladite allée, et parallèle à la rue St Thomas à une distance de 3 pieds 1 pouce et de là encore court parallèlement à la rue Joséphine à une distance de 13 pieds à un point, où il joint la ligne de profondeur premièrement décrite.

Les améliorations sont connues comme

Nos 543, 545, 547, 549 rue Joséphine, coin de la rue St-Thomas.

et comprenant une splendide rangée de quatre maisons en bois contenant à chaque division 4 chambres et rapportant $36 par mois de loyer.

(b)—Le lot B sur le plan ci-dessus mentionné mesurant 32 pieds 4 lignes de face à la rue St Thomas et a une profondeur de 55 pieds 2 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, et est borné sur le côté vers la rue Joséphine par une allée commune 3 pieds 1 pouce de largeur et de l'autre côté par une autre allée commune 4 pieds 10 pouces et 3 lignes de largeur.

Les améliorations sont connues comme

Nos 2044 et 2046 St Thomas,

Consistant en une splendide maison double en bois rapportant $16 par mois de loyer, contenant 4 chambres de chaque côté.

Quatorzièmement—Deux certains lots ou portion de terre situés et étant dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Fulton et Rousseau, un désigné par le No 1 sur un plan fait par Pacquet et Campon, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Jackson sur une profondeur et façade à la rue Fulton de cent vingt pieds, formant le coin desdites rues Fulton et Jackson, et l'autre lot ou portion de terre est immédiatement contigue au lot numéro un et mesurant trente et un pieds cinq pouces et une ligne de largeur sur quarante pieds de profondeur, étant la partie du fond du lot numéro deux, laquelle dite propriété sera vendue d'après un plan daté le 7 juillet 1905, et fait par Charles G. Del Isle comme suit;

(a)—Le lot A formant l'encoignure des rues Jackson et St Thomas, mesurant 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Jackson, par une profondeur et façade à la rue St Thomas de 85 pieds 8 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connue comme

Nos 547-549 avenue Jackson

et comprenant un joli cottage double avec une bâtisse à deux étages dans le fond louer à $29 par mois et contenant de chaque côté galerie de devant et 5 chambres.

(b)—Le lot C est contigu à la propriété ci-dessus décrite mesurant 34 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St Thomas sur une profondeur sur le côté vers la rue Joséphine de 63 pieds 2 lignes sur le côté vers la rue Jackson à une première profondeur de 31 pieds 7 pouces et 1 ligne, auquel point ledit lot s'élargit de 5 pieds 8 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue St Thomas, et delà à une autre profondeur sur une ligne parallèle à la rue Jackson de 31 pieds, 5 pouces et 1 ligne et ayant une largeur au travers de la ligne du fond de 40 pieds. Les améliorations sont connues comme les

Nos 2126 2130 rue St-Thomas,

et consistant en un splendide cottage double en bois rapportant $20 par mois de loyer et contenant de chaque côté 4 chambres, hangar, etc.

Quinzièmement—Un certain lot de terre situé étant et se trouvant dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Fulton ou St Thomas et Rousseau, ledit lot ou portion de terre commençant à une distance de trente et un pieds sept pouces et une ligne de l'encoignure des rues Jackson et Fulton, et mesurant trente et un pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Jackson sur une profondeur de quatre vingt pieds entre lignes parallèles, mesure américaine; ledit lot de terre étant la portion de façade du plus grand lot désigné par le numéro deux sur un plan par Pacquet et Campson, et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, le tout d'après le plan annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 25 mai 1874.

Les améliorations sont connues comme le

No 543 avenue Jackson

et consistant en un joli cottage simple avec grande cour sur le coté et contenant galerie sur le devant et six chambres loué pour $14 par mois.

Sixièmement—Quatre certains lots de terre situées étant et se trouvant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St Thomas, St André et Chipoewa désignés par les Nos deux trois, quatre et cinq sur un certain plan fait par P. M. Tourné, architecte, daté le 5 janvier 1866 et déposé pour référence en l'étude de Wm J. Castel, ancien notaire en cette ville, comme plan F du livre des plans No un; lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit, à savoir: Les lots deux, trois et quatre chacun treize pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur entre lignes parallèles de 85 pieds 1 ligne, et le lot No 5 mesurant 13 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur entre lignes parallèles de 87 pieds 7 pouces et 1 ligne; lots Nos 2, 3 et 4 ayant l'usage d'une allée de 2 pieds 7 pouces de largeur dans le fond en commun avec eux et d'autres lots, A. M.

Les améliorations sont connues comme les

Nos 603 605 607 609 rue Joséphine

Et comprenant une bonne rangée de 4 demeures en bois rapportant $36 par mois de revenu, et contenant dans chaque division 4 chambres, hangar, etc.

Dix-septièmement—Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 8, borné par l'avenue St George ou Howard, Jacobs ou Frérot, Sixième et Septième, désigné par le numéro un d'après le plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 13 avril 1859, et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville; le dit lot formant coin de l'avenue St George ou rue Howard et de la rue Sixième, et mesurant trente et un pieds, trois pouces de face à l'avenue St-George, ou rue Howard par une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme les

Nos 2901-2903 rue Howard.

et comprenant un splendide cottage double avec 4 chambres de chaque côté, aussi un splendide cottage simple dans le fond du lot connu comme 2416 rue Sixième et contenant 3 chambres, etc., chacune des maisons ci-dessus sont en bon état et rapportant un revenu de $28 par mois.

Dix-huitièmement—Deux certains lots de terre situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Jackson, Derbigny et Première, et désignés par les Nos 12 et 13 de l'ilet 412 sur un certain plan déposé en l'étude de Sélim Magner, ancien notaire en cette ville; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun 28 pieds 4 pouces de face à la rue Jackson sur 116 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations devant être ci-après décrites.

Dix-neuvièmement—Un certain lot de terre, situé, étant et se trouvant dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Jackson et Première et désigné comme lot No 11 de l'ilet No 412 sur un certain plan déposé en l'étude de Selim Magner, ancien notaire en cette ville; ledit lot formant le coin des rues Jackson et Derbigny et mesurant vingt huit pieds, trois pouces et six lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent seize pieds, entre lignes parallèles et face à la rue Derbigny.

Laquelle propriété ensemble avec celle ci-dessus décrite a été subdivisée et sera vendue d'après un arpentage et plan le 7 juillet 1905, et fait par Charles G. Del Isle, comme suit:

(a) lot "A" formant coin des rues Jackson et Derbigny, et mesurant 30 pieds, 6 pouces de face à l'avenue Jackson par une profondeur et façade à la rue Derbigny de 116 pieds.

Les améliorations sont connues comme les

Nos. 3034 et 3036 Jackson, coin Derbigny,

et comprenant un bon cottage double rapportant $12 par mois et ayant 3 chambres de chaque côté

(b) Le lot B mesurant 54 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 116 pieds, comme il est démontré sur le plan ci dessus mentionné. Les améliorations sont connues comme les

Nos 3030 et 3032 avenue Jackson,

Et comprenant un bon cottage double retiré de la banquette et ayant 3 chambres de chaque côté. Cette propriété rapportant un revenu de $13 par mois.

Vingtièmement — Un certain ilet de terre, situé dans le Quatrième district de cette ville, borné par les rues Derbigny, Jackson, Roman et Joséphine, contenant 26 lots numérotés 1 à 26 inclusivement d'après le plan de subdivision daté le 9 juillet 1905 fait par Chas Dellsle le tout d'après le plan à la Bourse et mesurant ensemble environ 318 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Roman, et 225 pieds 7 pouces et 3 lignes de face sur chacune desdites rues Jackson et Joséphine, et 318 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Derbigny.

Vingt et unièmement—Quinze certains lots de terre situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Derbigny, Première et Roman, désignés par les Nos 1 à 15 inclusivement, de l'ilet No 417, sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte de dépôt en l'étude de Selim Magner, ancien notaire en cette ville, daté le 8 février 1868, et mesurant ensemble environ cent vingt neuf pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Derbigny, deux cent soixante quinze pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Jackson, 179 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Roman et 276 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne divisant le dit lot de la balance dudit ilet. Sur ce terrain il se trouve au coin des rues Jackson et Derbigny une bonne résidence double en bois connue comme le

No 3100 avenue Jackson

et est louée pour $12 par mois.

Vingt-deuxièmement—Un morceau de terre triangulaire connu comme le No 312 Clé l'ancienne ville de Carrollton et maintenant le septième district de cette ville, borné par les rues Marie, Heaton et le chemin coquillé du Nouveau Canal, mesurant comme suit, à savoir: La portion de cela située dans l'ancienne ville de Carrollton, mesurant douze pieds cinq pouces de face à la rue Heaton, six pieds onze pouces et trois lignes à la rue Marie, et seize pieds, trois pouces et deux lignes de face sur la ligne de division entre la dite ancienne ville de Carrollton de cette ville, la portion de cela située dans la paroisse d'Orléans mesurant 244 pieds, 11 pouces de face à la rue Heaton, 91 pieds, 5 pouces de face à la rue Marie, et 280 pieds, 3 pouces de face sur le chemin coquillé du nouveau canal.

Vingt-troisièmement—Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 207, lequel est compris entre les rues Magazine, Constance, Austerlitz et Constantinople, désigné comme lot E dudit ilet, d'après le plan de W. H. Williams, voyer, daté le 26 février 1879, annexé à un acte passé pardevant William H. Seymour, un notaire en cette ville, le 1er mars 1879; ledit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Austerlitz sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations sont connues comme le

No 826 rue Austerlitz

et comprennent deux petites bâtisses louées pour $4 par mois.

Vingt-quatrièmement—Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St André, Chippewa et Annonciation (autrefois Jersey), désigné par le No 2 sur un plan fait par J. N. B. de Pouilly, architecte et assistant voyer de ville, daté le 24 juin 1867 et déposé en l'étude de Jno F. Coffey, ancien notaire, comme plan A, et ledit lot mesurant vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds, et a 28 pieds 4 pouces de largeur dans le fond sur la ligne de côté du lot numéro sept, et ledit lot est contigu au lot numéro un, mesure américaine.

Les améliorations sont connues comme les

Nos 707, 709 rue Joséphine

et comprenant un bon cottage double retiré de la banquette, se louant pour $19 par mois. Chaque coté contient 4 chambres, citerne, hangard etc.

Vingt-cinquièmement—Un certain lot de terre situé et étant dans le quatrième district de cette ville (dans l'ancienne paroisse Jefferson) dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Adèle, Rousseau et Levée, d'après un plan dressé par M. Keating, ingénieur civil et voyer, daté le 23 avril 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, annexé à un acte de dépôt pardevant ledit notaire, le 4 juin 1853, ledit lot de terre mesurant, en mesure américaine, d'après ledit plan trente sept pieds, trois pouces et cinq lignes de face à la rue Joséphine sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles

Les améliorations sont connues comme les

Nos. 441 443 rue Joséphine,

et consistant d'un splendide cottage double en bois, retiré de la banquette et contenant de chaque côté, galerie de devant, 5 chambres, hangar, etc. Cette propriété rapporte $22 par mois.

Vingt-sixièmement—Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le numéro quatre, dans l'ilet borné par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Joséphine, St André et Chippewa, ayant mesure anglaise, 37 pieds 10 pouces et 1 ligne de face à la rue St Thomas sur 159 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, d'après un devis annexé à un inventaire de succession de Joséphine Mayer pris par Alphonse Barnett, autrefois notaire en cette ville, le 14 juillet A. D. 1864

Les améliorations sont connues comme les

Nos 2043-2045 rue St Thomas.

Et comprenant un bon cottage double en bois louée $20 par mois, et contenant de chaque côté 4 chambres etc.

Vingt septièmement—Quatre certains lots de terre, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St André, St Thomas et Chippewa, désignés comme lots numéros, six, sept, huit et neuf, sur un plan dressé par P. M. Tourné daté le 5 juin 1866, et déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville comme plan "F" dans son livre de plan No. 1, le dit lot mesurant comme suite: Le lot No. 6, mesurant 16 pieds, 1 pouces et 5 lignes de face à la rue Joséphine, par 87 pieds et 1 ligne de profondeur entre ligne parallèle. Les lots Nos. 7, 8 et 9 sont contigu, et mesurant chacun 14 pieds 9 pouces et 1 1/2 ligne de face à la rue Joséphine par 87 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles. Laquelle propriété décrite ci dessus a été subdivisée et sera vendu d'après un plan de voyer fait et daté le 7 juillet 1905 par Charles G. Del Isle comme suit:

(a) Le lot A mesurant 28 pieds 11 pouces 4 lignes à la rue Joséphine sur une profondeur sur le côté le plus près de la rue St Thomas de 87 pieds 7 pouces 1 ligne; et sur le côté vers la rue Chippewa et courant à une allée commune ledit lot a une première profondeur de 76 pieds auquel point il s'élargit 1 pied 7 pouces 2 lignes au long de la ligne du fond de ladite allée, et delà à une autre profondeur de 11 pieds, 7 pouces et 1 ligne, et traverse sa ligne au fond, le dit lot mesurant 30 pieds, 6 pouces et 6 lignes.

Les améliorations sont connues comme les

Nos 611, 613 rue Joséphine,

et comprenant une bonne maison double à deux étages contenant 3 chambres de chaque côté et rapportant un revenue de $14 par mois.

[b] Le lot B sur le ci-dessus mentionné devis mesurant 28 pieds 3 lignes de face à la rue Joséphine par une profondeur sur la ligne de coté vers la rue Chippewa, de 87 pieds 7 pouces et 1 ligne et sur le côté vers la rue St Thomas. Le dit lot est borné par une allée en commun au long de laquelle elle a une première profondeur de 76 pieds auquel point elle s'élargit 1 pied 7 pouces et 2 lignes au long de la ligne du fond de l'allée ci-dessus mentionnée, et de là à une deuxième profondeur de 11 pieds 7 pouces et 1 ligne à sa ligne du fond à travers laquelle mesurant 29 pieds 10 pouces et 2 lignes.

Les améliorations sont connues comme

Nos 615-617 rue Joséphine,

et comprenant une bonne maison double à deux étages contenant 3 chambres de chaque côté, et rapportant un revenu de $14.00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit garantie par billets de l'acquéreur avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité et cinq pour cent de frais d'avocat en cas de procès, le tout d'après le conseil de famille tenu pour l'intérêt des héritiers mineurs susdits, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

McCloskey & Benedict, John B. Fisher, Edward P. Cousin et Edward P. Foley, avocats.

9 juil—9 16 23 30 août 6 10

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA JOLIE MAISON NEUVE MODERNE

—CONNUE COMME LA—

Résidence Dupré,

Faisant face au "City Park", entourée par de vastes étendues de terre et étant une des plus belles vues dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

NO 926 AVENUE DU "CITY PARK",

En face de l'entrée principale du "City Park" et à proximité des chemin de ceinture Canal et Esplanade et des lignes de chemin de fer du Bayou St-Jean.

Pour cartes d'entrée s'adresser aux Encanteurs.

SUCCESSION D'EUGENE DUPRE.

No 75,661—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 3 août 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 29 juin 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Sept certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet désigné comme le No municipale 579, borné par le Chemin de la Métairie ou avenue du City Park, les rues Dumaine, Alexandre et N. Hennessey, (autrefois rue Napoléon) lesquels lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, sur un plan de Allen D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte pardevant Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, daté le 17 janvier 1844, et mesurant comme suit à savoir:

Le lot No 6 mesurant 33' 4" 5''' de face au chemin de la Métairie ou à l'avenue du City Park, 28' 4" 1''' de face à la rue Dumaine, 140' 10" 5''' de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexandre et 158' 4" 4''' de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les lots Nos 7, 8, 11 et 12 mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 7 mesurant 33' 4" 5''' de face au chemin de la Métairie ou à l'avenue du City Park, 28' 4" 2''' de largeur dans le fond le séparant du lot 11, 94' 4" 4''' de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexandre le séparant du lot No 6, 111' 10" 2''' de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 8; le lot No 8 mesurant 33' 4" 5''' de face au chemin de la Métairie ou à l'avenue du City Park, 28' 4" 1''' de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 11; 111' 10" 2''' de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander, le séparant du lot No 7; et 129' 9" 4''' sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 9.

Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 32' de face à la rue N. Hennessey sur une profondeur de 113' 4" 5'''; le lot No 12 formant l'encoignure des rues N. Hennessey et Dumaine.

Les lots Nos 9 et 10 mesurant comme suit, à savoir. Le lot No 9 mesurant 33' 4" 5''' au Chemin de la Métairie, 28' 4" 1''' de largeur sur la ligne du fond, le séparant du lot No 11 et 129' 4" de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander le séparant du lot No 8, 146' 9" 4''' sur l'autre ligne de côté.

Le lot No 10 formant l'encoignure du Chemin de la Métairie et de la rue N. Hennessey et mesurant 33' 4" 5''' de face au Chemin de la Métairie, 28' 4" 1''' de largeur sur la ligne au fond le séparant du lot No 11 146' 9" 1''' de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander, le séparant du lot No 9, et 164' 3" 4''' de profondeur et façade à la rue N. Hennessy, devant être vendu premièrement pour la raison qu'il y a des liens de privilèges et hypothèque contre ladite propriété se montant à la somme de quatre mille trois cents soixante dix neuf dollars et dix sept sous ($4,379.17) et parfaitement démontré dans le compte-rendu en ceci annexé, faisant partie de ce qui est marqué exhibit "A."

La jolie résidence ci-dessus retirée de la banquette et entourée d'une grande étendue de terre, contenant au rez-de-chaussée grande galerie sur le devant et le côté, vestibule de réception, grand salon, salle à manger, office "butler", cuisine, vestibule dans le fond et escalier, galeries etc. Le premier étage a galeries sur le devant, le côté et le fond, cabinet pour lingerie, chambre à bain, vestibule et quatre chambres à coucher; il y a aussi un grand soubassement et une grande et magnifique chambre de billard construite sur le toit; cette maison vient d'être construite et a toutes les installations de plomberie modernes et est en parfait état.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en l'année 1905.

L'acte de vente pardevant Arthur B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. Howard McCaleb et E. Howard McCaleb Jr, avocats.

2 juil—2 9 16 23 30—août 3

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

EXCELLENTE PROPRIETE POUR PLACEMENT.

Magasin-Bâtisse double en briques à un étage et une Bâtisse double en bois à deux étages dans le fond.

Rapportant un revenu de $72 par mois.

Nos 925 et 929 rue Royale, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

Mme Salvatore Marciante, administratrice et individuellement, vs Mme John L. Bas et als. No 76,843—Cour Civile de District. Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 10 août 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformement à un jugement lu et signé en Cour ouverte le 3 juillet 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, d'une forme irrégulière ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendance de cela et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages à cela appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans la rue Royale, entre les rues Dumaine et St Philippe, mesurant 44' 9" de face à la rue Royale sur 160' de profondeur sur le côté vers la rue St Philippe sur une première profondeur sur le côté vers la rue Dumaine, de 128' à laquelle profondeur ladite ligne courant parallèlement avec la rue Royale, 21' 9" la-dedans par une autre profondeur de 32' sur une ligne parallèle à la rue Dumaine à la ligne du fond, laquelle mesurant 66' 6", le tout d'après le plan fait par William Theil, architecte, daté mai 1864.

Les améliorations comprenant une bâtisse-magasin double en briques à un étage et une bâtisse en bois à deux étages dans le fond, la bâtisse-magasin contenant quelques sept chambres et mansarde de chaque côté, louée $12 par côté. La bâtisse en bois à deux étages dans le fond, contenant 8 chambres et vestibule de chaque côté. Les chambres sont louées séparément pour $3 par mois chacune. Le revenu total de la bâtisse est de $72 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il en a, en un crédit de un ou un et deux ans après la date, représenté par des billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la dite propriété et toutes les clauses usuelles et coutumières d'assurance, le transfert de la police, la clause de cinq pour cent honoraire d'avocat en cas de non paiement de la portion de crédit et le pacte de non alienando et l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat de l'année 1905, en en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur pour lier la vente. L'acte de vente pardevant J. Henry Ferceille Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 juil—5 9 16 23 30—août 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sarah J. Cole.

No 75,951—Cour Civile de District, Div. B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur. — JEUDI, le 3 août 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 27 juin 1905, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par la ligne inférieure du Parc Audubon et les rues Magasin, Camp et Calhoun, lequel dit lot est désigné par le No 1, et mesurant vingt huit (28) pieds (5) pouces de face sur la ligne inférieure du Parc Audubon, et la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Magasine de cent trente (130) pieds, le tout d'après le plan fait par A. De Armas, voyer, daté le 21 avril 1884, et attaché à un acte passé pardevant George C. Préot, ancien notaire, le 27 septembre de la même année. Les améliorations sont connues comme les Nos 6235 et 6237 rue Magasine et comprenant un cottage simple contenant plusieurs chambres avec une bâtisse à un étage dans le fond.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.

L'acte de vente pardevant R. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 juil—3 9 16 23 30—août 3

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Warren Stow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 76,713—Division A—Attendu que Norman S. Stow a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Warren Stow, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Wm Armstrong, avocat.

12 juil—12 16 21

Succession de A. K. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,700 —Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mme Mary E. Miller, veuve de A. K. Miller, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Rice & Montgomery, avocats.

12 juil—12 16 21

Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUR DEUX GRANDS LOTS DE TERRE.

Une Résidence Commode

A deux étages, 918 rue Tepsichore, entre les rues Annonciation et Constance.

Succession de Alicia Mathilda Keaghey veuve de Samuel Boyd.

No 75,255—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 3 AOUT 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 juin 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No 918 rue Terpsichore, comprenant une résidence commode à deux étages, contenant vestibules, plusieurs chambres, chambre à bain, etc., situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet 114, borné par les rues Terpsichore, Annonciation, Robin et Constance, désignés comme lots Nos 6 et 7 sur un plan de M. Harrison, voyer, le 7 avril 1845, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun, en mesure américaine 28 pieds 9 pouces de face à la rue Terpsichore sur 140 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer les taxes de 1905 au-dessus de montant de son enchère; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Merrick & Lewis, avocats.

2 juil—2 9 16 23 30—août 3

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN EXCELLENT PLACEMENT.

LA RESIDENCE MODERNE ET COMMODE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Avec terrains spacieux. No 2310 rue Magasin Entre les rues Philip et Première.

Succession de Mme Katie Birg Richard, décédée.

No 75,570—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo G. Friedrichs, encanteur, bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 25 juillet 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 juin 1905, et aussi d'un ordre supplémentaire rendu par le susdit juge le 21me jour de juin 1905, le tout dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Constance, autrefois Live Oak, Philip et Première, désignés comme les lots A et B sur un plan par C. A. Hedin, voyer, daté le 1er mai 1851, et déposé comme plan No 5 dans les registres de William Monaghan, autrefois un notaire, et par la lettre H sur un plan par P. J. Rothaas, daté le 18 mars 1836, déposé dans les registres de J. B. Marks, autrefois un notaire, comme plan No 11. Les dits lots A et B sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Magasin par cent vingt sept pieds de profondeur entre lignes parallèles; et le dit lot H mesurant trente six pieds, quatre pouces et trois lignes de face à la rue Philip, par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Les améliorations consistant en une résidence moderne et commode à deux étages en bois couverte en ardoises No 2310 rue des Magasins, ayant galeries sur la façade, le fond et le côté, vestibule, chambre à bain, jolis salons doubles, salle d'attente, salle à manger, plusieurs grandes chambres à coucher, chambres à domestiques, office, dépendances, hangar, citernes, etc.; plombage moderne sanitaire, gaz et électricité, murs cimentés, pelouse, jardins de fleurs, bien distribués et agrémentés, à proximité des marchés, écoles, églises et lignes de chars électriques et dans un voisinage choisi. Vendue sujette au bail sur ladite propriété expirant le 1er octobre 1905, à un loyer de $720.00 par an.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en 1, 2 et 3 ans devant être représentée par des billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, les billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité incluant le pacte de non alienando, 5 0/0 honoraires d'avocat dans le cas de procès, la bâtisse devant être assurée et les polices transférées au porteur des billets, l'acquéreur assumant les taxes de 1905 en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant l'Hon. C. C. Friedrichs, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Philip H. Mentz, avocat.

24 juin—24 25—juil 2 9 16 23 à date.

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

[illegible] rue Gravier

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Edward M. Toby vs Monroe I. Toby et al.

No 76,375—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 10 août 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 23 juin 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la ci-après décrite propriété, à savoir—

Quatre certaines portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Uranie, Prytanée et Colisée et plus loin décrite comme suit:

1° Une certaine portion du lot de terre située dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Polymnie, Uranie et Colisée, mesurant 39 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Uranie sur une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 2 pouces 2 lignes.

2° Une certaine portion de terre dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite et mesurant 10 pieds de face à la rue Uranie, sur 159 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot ou portion de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant 30 pieds de face à la rue Uranie sur 159 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant 51 pieds 4 pouces, 2 lignes de face à la rue Uranie, par une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 6 pouces.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1, 2, 3 et 4 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; cinq pour cent honoraires d'avocat dans le cas de procès pour renforcer la collection des billets; l'acquéreur payant toutes taxes pour l'année 1905; 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 juil—9 16 23 30—août 6 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

H. J. Conard vs Vve Victor Bere.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 21,898. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 20me jour de juillet 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:—Un lot de meubles de maison, un chauffeur à gaz, un éventail électrique, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. —Dart & Kernan, avocats pour le demandeur.

9 juil—9 16 20